



L'INFOVILLE

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE LESPINASSE
JUIN / JUILLET 2021



CITOYENNETÉ

Élections départementales et régionales

Page 6

DOSSIER

Le budget communal 2021

Page 8

ENVIRONNEMENT

Semaine du Développement Durable

Page 13

SOMMAIRE

ÉDITO	Page 3
ACTUALITÉS	Page 4
ÉLECTIONS	Page 6
DOSSIER	Page 8
VIE LOCALE	Page 10
ÉVÉNEMENT / SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	Page 13
CULTURE / APPEL À PROJETS «LES ESTIVALES»	Page 14
TOULOUSE MÉTROPOLE	Page 15

FLASHER ET TÉLÉCHARGER L'APPLICATION OFFICIELLE DE LA VILLE



L'INFOVILLE

N° 243 - juin / juillet 2021

Magazine bimestriel d'information municipale

Directeur de la publication : Alain ALENÇON
Responsable de l'édition : Anne-Lise COHEN
Conception et Mise en page : Julien CARRARO et
Elise LAFON
Impression : Evoluprint
Photographie : Ville de Lespinasse / Pixabay /
Adobe Stock / Freepik

PHARMACIES DE GARDE

- 06/06** Lespinasse – 3 route de L'Hers – 05 61 82 03 82
13/06 Pechbonnieu – 21 route de Bessières – 05 61 09 88 48
20/06 Castelginest – 46 rue de la Pépinière – 05 61 70 17 33
27/06 Cépet – 168 avenue de Toulouse – 05 61 09 55 86
- 04/07** Fonbeauzard – 98 route de Fronton – 05 61 70 10 26
11/07 Labastide-Saint-Sernin – Rue Jean Pascal – 05 61 84 90 93
14/07 Saint-Jory- 25 route Nationale 20 – 05 34 27 03 27
18/07 Saint-Alban – 25 avenue de Villemur – 05 61 37 18 55
25/07 Bruguières – 43 avenue de Toulouse – 05 61 82 20 19

COLLECTE DES DÉCHETS

• **DÉCHETS VERTS** : les mercredis 02, 16 et 30 juin ainsi que le jeudi 15 et le mercredi 28 juillet. Les sacs doivent être conformes (-15kg) et 10 sacs maximum par habitation.

• **BAC JAUNE (EMBALLAGES)** : les mercredis 09 et 23 juin et les mercredis 07 et 21 juillet.

• **BAC ROUGE (ORDURES MÉNAGÈRES)** : les mardis à l'Est N20 (côté Mairie) – et les vendredis à l'Ouest N20 (côté Église).

• **ENCOMBRANTS** : lundi 14 juin. Pensez à vous inscrire auprès de la Mairie. Dernier délai le mercredi 09 juin.

ILS ONT REJOINT NOTRE COMMUNE

Salon de Tatouage «LA PETITE FRAPPE»
1, route de l'Hers - 31150 Lespinasse

Cabinet de Réflexologie «Ô Point Réflexe»
7, route de l'Hers - 31150 Lespinasse

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

DirectFermiers31.fr

L'annuaire des producteurs en vente directe en Haute-Garonne



Un nouvel annuaire numérique vous permettant de trouver 330 producteurs haut-garonnais (fruit, légume, viande, produit laitier, épicerie...) répartis dans près de 633 points de vente en vente directe.

Vous permettre de consommer local et de saison, en solidarité avec les producteurs proches de chez vous, voici l'ambition de ce nouvel outil.



Nous y sommes !

Les efforts prodigues n'ont pas été vains : l'aube d'un été tant attendu se lève ! Après cette année si particulière, qui nous a tous mobilisés collectivement et individuellement, nous pouvons envisager de regoûter avec délice à notre vie culturelle et festive.

Durant cette année, nous n'avons pu nous retrouver, partager avec vous ces moments qui nous rassemblent. Contraints d'annuler nombre d'événements fédérateurs comme la Fête Locale, les manifestations associatives -vide-greniers, lots, compétitions etc....- contraints de tenir à huis clos les commémorations, les hommages à nos anciens, la Municipalité et la Ville souhaitent relancer avec vous cette dynamique si chère à nos yeux.

Très attachée à la vie locale, la Municipalité est restée mobilisée aux côtés de ses associations qui, malgré les difficultés rencontrées, ont su trouver les ressources nécessaires pour permettre une reprise progressive des activités dans les meilleures conditions possibles.

Par l'intermédiaire des Commissions « Fêtes et Festivité » et « Culture » est reconduit l'appel à projets culturels et solidaires « Les Estivales » pour proposer, dès le mois de juillet, des animations (ateliers, initiations sportives, apéros concert...) ouvertes à tous. Ce projet participatif s'adresse à tous, associations, habitants. Il nous invite à s'impliquer dans la programmation d'activités, ainsi que dans la participation aux événements.

Ces instants seront l'occasion de tisser ces liens essentiels d'échanges, pour retrouver le « vivre-ensemble » lespinassois.

ACTUALITÉS

QUARTIER DE L'ESPERTIN : LES ESPACES VERTS AU COEUR DU PROJET.

La Ville de Lespinasse a toujours mis un point d'honneur à la préservation de ses espaces de Nature, marqueurs de son identité.

Lieux de partage, de détente, de calme, les espaces verts contribuent à la qualité de vie que la Ville souhaite défendre et faire évoluer. Les espaces de nature rendent de nombreux services aux citoyens, notamment l'atténuation du changement climatique, la diminution du ruissellement des eaux ou l'amélioration de la santé et du bien-être.

La prise en compte de la nature et de la biodiversité dans l'aménagement du projet immobilier de l'Espertin a été, dès sa conception par l'ancienne mandature, un axe majeur.

Le végétal structure les aménagements. Sa présence, sous toutes ses formes, façonne l'image de la cité. Pensé et intégré dans les projets d'urbanisme, le végétal accompagne et participe à la lisibilité des espaces publics et privés. Par les effets qu'il produit, il influence l'ambiance urbaine, enrichie par les apports éminemment sensibles qu'il offre par ses textures, ses odeurs, ses couleurs et ses sonorités feutrées.

L'intégration de cette dimension dans les projets immobiliers est souvent assimilée à une contrainte, que ce soit à l'échelle du projet où les écosystèmes entrent en conflit avec les réseaux, les voiries et les bâtiments, celle de la planification où les obligations réglementaires en matière de continuité écologique. Toutefois, ce n'est pas moins de 20 % de la superficie du lotissement qui vont être aménagés en espaces verts. La création de ces espaces procurera un ensemble de bienfaits aux futurs résidents (qualité de l'air, rafraîchissement, gestion des eaux pluviales, etc.) et structurera le quartier en favorisant l'échange et le partage.

Même si, à ce jour, la sortie de terre de ce projet n'est visible que par le ballet des camions et des engins de chantier, ce lotissement se construit également en interne avec les équipes du Service Urbanisme et du Service Technique notamment dans la conception paysagère.

La Municipalité a souhaité créer de véritables lieux de vie où la nature prend sa place. L'intégration d'un verger permettra aux Lespinassois-es de s'évader le temps d'une promenade à travers pommiers et pruniers. La végétation composée de cédrès de Chine, de Tulipiers, d'arbres fruitiers et de nombreuses autres essences jouera également son rôle en créant une mise à distance avec la rue et éviter ainsi les contacts directs visuels et sonores entre les habitations.



Plan d'ensemble du projet immobilier de l'Espertin

SÉNIORS EN VACANCES : DESTINATION «LAGUIOLE»

Depuis 2011, le CCAS de la Ville en partenariat avec l'ANCV organise un séjour pour faciliter le départ en vacances des Séniors.

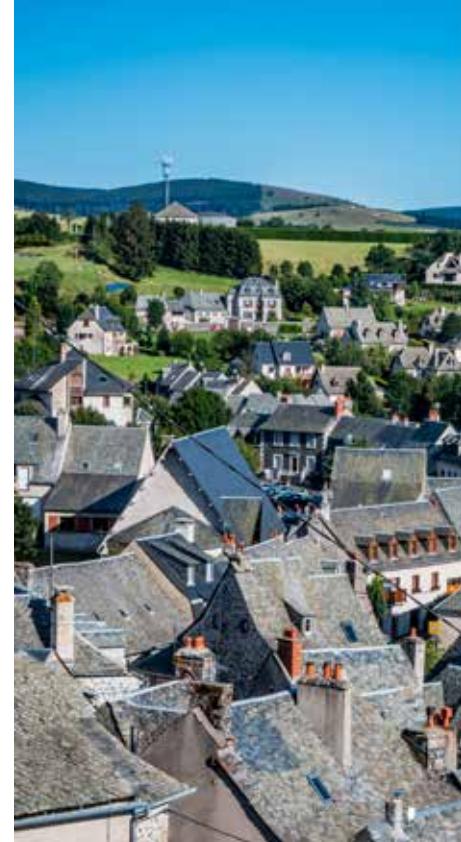
L'année 2020 marquée par le report puis l'annulation en raison du contexte sanitaire de ce séjour est derrière nous. La commission du CCAS s'est mobilisée pour organiser un nouveau séjour. La destination choisie est la région de Laguiole, en Aveyron. Des visites touristiques, de Chautes-Aigues à Aubrac, et des animations ont été prévues pour un séjour ludique et gastronomique au cœur d'une région forte de son histoire et de ses traditions.

Durant une semaine, les participants partiront à la découverte de Laguiole et ses coutelleries, du haut-plateau volcanique de l'Aubrac pour un déjeuner des plus typique, en passant par Espalion et son marché paysan.

DATE DU SÉJOUR / du lundi 20 au lundi 27 septembre.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION / Mercredi 4 aout

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS / contacter Jordane LAZARO au 05 34 27 21 73 ou par e-mail, jordane.lazaro@ville-lespinasse.fr



L'EUROPE DANS LES ASSIETTES DE NOS PETITS LESPINASSOIS

Du 24 au 28 mai, les quelques 200 enfants inscrits à la Restauration Scolaire de la commune ont célébré l'Europe et plus particulièrement les spécialités culinaires du vieux continent.

Lors de cette semaine du goût organisée par Toulouse Métropole, les enfants Lespinassois et les bénéficiaires du portage des repas ont pu profiter d'une promenade culinaire.

De l'Italie à l'Espagne en passant par la Grèce, ce voyage gourmand a permis de (re)découvrir de nombreux plats emblématiques tels que la Paëlla, la Moussaka ou bien évidemment notre cher Cassoulet.

L'objectif de cette semaine thématique est, en équilibrant les saveurs à chaque repas, de faire (re)découvrir des aliments, et surtout, de donner l'envie de consommer varié.

APPEL AUX BÉNÉVOLES : ACCOMPAGNEMENT À LA SCALARITÉ

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Vous avez un peu de temps libre et vous souhaitez vous rendre utile ?

L'équipe de l'Accompagnement à la Scolarité recherche pour l'année scolaire 2021-2022 (de début novembre à la mi-juin hors vacances scolaires) des personnes qui pourraient consacrer 1 heure voire plus par semaine (de 16h à 17h ou de 17h30 à 19h) de leur temps pour accompagner les enfants ou les collégiens lespinassois dans leur scolarité (aide aux devoirs, aide méthodologique, apports culturels, ...).

Venez partager vos connaissances et vos passions avec les enfants et les jeunes de votre commune !

Les seules qualifications requises sont la patience et la bonne humeur ! Les personnes intéressées ou désirant plus de renseignements sont invitées à contacter :

Patrick THIRION

05 61 35 41 66
patrick.thirion@ville-lespinasse.fr

Eric STRAMARE & Justine ALLÉE

05 61 09 79 22
paj.lespinasse@gmail.com

ÉLECTIONS

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Dernières élections avant la fin du quinquennat présidentiel, les élections régionales et départementales auront lieu simultanément, **LES DIMANCHES 20 ET 27 JUIN 2021.**



CHANGEMENT DU LIEU DE VOTE

Afin de s'adapter à la situation sanitaire, l'élection aura lieu à l'Espace Canal des 2 Mers. Les deux bureaux de vote seront dédoublés afin de pouvoir réaliser simultanément les deux élections.

HORAIRES :
08h00 - 18h00

LE VOTE PAR PROCURATION

Le Ministère de l'Intérieur a ouvert une télé-procédure intitulée Maprocuration (www.maprocuration.gouv.fr) pour tous les futurs scrutins, à commencer par le double scrutin départemental et régional des **20 et 27 juin 2021.**

Ce dispositif numérique a pour but de limiter le temps de réalisation d'une procuration en dématérialisant une partie de la procédure.

Votre procuration en 4 étapes



Cette procédure partiellement dématérialisée est complémentaire à la procédure classique.

L'établissement des procurations de vote papiers perdure pour les électeurs qui ne peuvent ou ne souhaitent pas utiliser la voix numérique.

...Qui fait quoi ?..



La Région
Occitanie

Pyrénées-Méditerranée



18 régions

1758 conseillers régionaux

élus pour 6 ans



Transports et mobilité



Emploi et formation



Education (lycées et enseignement supérieur)



Economie, innovation et tourisme



Aménagement du territoire et transition écologique



Agriculture, forêt, pêche



Sport et culture



Santé



CONSEIL DÉPARTEMENTAL HAUTE-GARONNE.FR



101 départements

4108 conseillers départementaux élus pour 6 ans



SOLIDARITÉ, ACTION SOCIALE, SANTÉ



Personnes âgées Aide sociale à l'enfance Handicap



Le département instruit et finance le RSA et l'APA

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE



Protection des espaces naturels Voirie départementale

ÉDUCATION, CULTURE, SPORT



Collèges



Sauvegarde du patrimoine



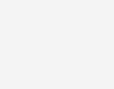
SDIS (service départementaux d'incendie et de secours)



Bibliothèque de prêt



Infrastructures sportives



Musées départementaux

MOUSTIQUES TIGRES: PROTÉGEONS NOUS !

DéTECTé pour la première fois en France en 2004, puis dès 2012 en Haute-Garonne, le moustique-tigre a su s'adapter à notre climat et s'étendre ainsi sur le territoire national.

En raison de sa capacité à transmettre sous certaines conditions des maladies infectieuses (le moustique tigre n'est pas porteur de virus, il ne peut le transmettre que s'il a piqué une personne malade) comme les virus chikungunya, de la dengue et Zika, il est devenu une préoccupation de santé publique.

Il est unanimement admis que l'éradication du moustique n'est pas techniquement réalisable à l'échelle d'un grand territoire (une femelle pond plus de 300 œufs dans sa vie facilitant la persistance de l'espèce). Toutefois, il est possible de contenir son expansion et surtout sa densité locale, en intégrant la lutte préventive à vos activités.

COMMENT AMÉNAGER MON LIEU DE VIE ?



- **VIDER, UNE FOIS PAR SEMAINE TOUS LES RÉCEPTACLES** pour éviter les eaux dormantes, après la pluie : coupelles, cache-pots de fleurs, gamelles pour animaux domestiques, pieds de parasol et décos de jardin, ...
- **RANGER À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU DES IRRIGATIONS** : outils de jardinage, seaux et arrosoirs, poubelles, pneumatiques, jouets d'enfants.
- **ENTREtenir** : les bassins d'agrément (mettre des poissons) ; pompes de relevages, regards et bornes d'arrosage, piscines (dosage du chlore).
- **JETER À LA POUBELLE OU À LA DÉCHETTERIE** les récipients inutilisés et les encombrants.
- **COUVRIR DE FAÇON HERMÉTIQUE** ou à l'aide d'un voilage moustiquaire : récupérateurs d'eau de pluie ou cuves, fûts divers, tous réceptacles pluviaux, pots à réserve d'eau intégrée
- **CURER POUR FACILITER LES ÉCOULEMENTS DES EAUX**: siphons d'éviers et fontaines, bondes d'évacuation extérieures, rigoles couvertes avec grilles, gouttières et pièges à sable, chéneaux...

COMMENT SE PROTÉGER DES PIQÛRES ?



- **PORTEZ DES VÊTEMENTS CLAIRS, COUVRANTS ET AMPLES,**
- **SI VOUS AVEZ UNE CLIMATISATION, ALLUMER-LÀ**, les moustiques fuient les endroits frais,
- **METTRE DES MOUSTIQUAIRES AUX FENÊTRES**, sur les poussettes et landaus des enfants
- **UTILISEZ À L'EXTÉRIEUR DES SERPENTINS INSECTICIDES ET/OU DES RAQUETTES ÉLECTRIQUES.** Demander conseil à son médecin ou son pharmacien pour utiliser des produits anti-moustiques sur sa peau, surtout pour les enfants et les femmes enceintes.



LA POLICE MUNICIPALE VOUS INFORME



Au vu du Code Forestier et du Code Général des Collectivités Territoriales, ainsi que les arrêtés préfectoraux, les propriétaires ont l'obligation d'entretenir **leurs terrains bâtis ou non**.

L'obligation d'entretenir son terrain peut s'expliquer, hormis la pollution visuelle imposée au voisinage, par le souci de prévenir des nuisibles et des incendies en été.

Nous demandons donc à tous les propriétaires de bien vouloir entretenir leurs parcelles afin de ne pas créer de nuisances.

Pour rappel, en cas de non-exécution, la Mairie peut imposer une exécution d'office aux frais du propriétaire.

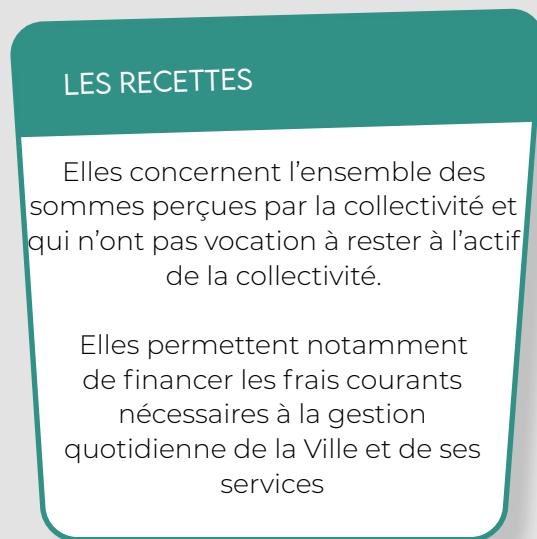


Budget Communal 2021



Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

FONCTIONNEMENT 2021



EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	5 419 861.95
IMPÔTS ET TAXES - ATTRIBUTION DE COMPENSATION T.M.	4 215 062 €
PRODUIT DES SERVICES	197 850 €
SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	725 431 €

OPÉRATION DE TRANSFERT	50 000 €
ATTÉNUATION DES CHARGES	61 000 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION	40 000 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 999.05 €



CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	2 205 881 €
CHARGES DE PERSONNEL	2 561 400 €
ATTÉNUATIONS DE PRODUITS	436 327 €
DÉPENSES IMPRÉVUES	30 000 €

AUTRES CHARGES DE GESTION	500 411 €
CHARGES FINANCIÈRES	66 519 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	34 364 €



LES DÉPENSES

Elles concernent l'ensemble des dépenses réalisées pour la gestion quotidienne de la ville et de ses services.

Il s'agit principalement des dépenses de personnel, de fonctionnement général (fluides, achats, etc.) ainsi que les frais financiers.

Pour 2021, les dépenses de fonctionnement ont été évaluées dans un objectif de maintien de la qualité du service public, ce qui implique une hausse des charges de fonctionnement, sans pour autant augmenter les impôts locaux.

INVESTISSEMENT 2021

LES PRINCIPALES OPÉRATIONS



INFORMATIQUE

Achat de matériels et de logiciels métier
Mise en place de l'Ecole Numérique

42 000 €



SERVICE TECHNIQUE

Achat de matériels pour le développement de travaux en régie

75 000 €



ESPACES VERTS

Installation de mobiliers urbains
Plantation d'arbres

15 500 €



SÉCURITÉ

Installation de portiques anti-intrusion au Complexe Sportif et au Parc de la Pointe

121 317 €



CULTURE

Installation d'une boîte-retour à la Médiathèque

7 400 €

Les dépenses d'investissement représentent l'ensemble des dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité.

Pour 2021, ils répondent à différents objectifs :

- Amélioration de la qualité de l'espace public et du cadre de vie
- Maintien de la qualité de service et le contrôle des coûts de fonctionnement



GROUPE SCOLAIRE

Rénovation et agrandissement (phase 2)

1 964 210 €

**EN 2020
POUR
100 €, LA
VILLE A
DÉPENSÉ**

	ADMINISTRATION	14.1 €		11.77 €	RESTAURATION	SERVICE TECHNIQUE / ESPACES VERTS
	POLICE MUNICIPALE	5.43 €	COVID	1.11 €		
		13.55 €		7.41 €	SCOLARITÉ	PETITE ENFANCE / ENFANCE / JEUNESSE
					CCAS / SOCIAL EMPLOI	22.9 €
					ASSOCIATIONS	
		4.14 €			CULTURE / MÉDIATHÈQUE / FESTIVITÉS	3.63 €

Histoires de Lespinassois·es.

LA RECETTE DE JENNIFER

Pour les plus gourmands, mais pas que, voici une recette pour le goûter, simple à réaliser.

LES ROSES DES SABLES

Il faut :

- 100 g de chocolat, noir ou lait
- 10 g de cornflakes
- 50 g de beurre

Les étapes :



1. Fais fondre le chocolat et le beurre au micro-ondes ou sur un feu très doux.
2. Mélange avec une cuillère en bois puis laisse refroidir un peu.
3. Ajoute les cornflakes, tourne avec la cuillère jusqu'à ce tous les cornflakes soient couverts de chocolat.
4. Fais des petits tas de ce mélange dans des caissettes en papier et met au frais pendant une heure.

LE DÉFI

Combien de mots de trois lettres ou plus peux-tu faire avec le mot **LESPINASSE** ?(exemple : PAIN, SEL)

20 mots : très bien

30 mots : excellent

40 mots et plus : parfait - BRAVO !

DÉCOUVREZ L'AVIRON



Le club de l'Aviron du Bocage propose un stage de découverte ou de perfectionnement, **du 5 au 9 juillet 2021**, de 9h30 à 12h, ouvert à tous à partir de 10 ans.

L'encadrement est assuré par l'équipe d'initiateurs et éducateurs du club.

Tarif pour la semaine : **50 euros**

Prérequis : **savoir nager 25 m.**

Venez, seul.e ou en groupe, découvrir l'aviron ou perfectionner votre geste !

Téléchargez la fiche d'inscription sur le site de l'Aviron du Bocage, et n'hésitez pas à demander des renseignements supplémentaires à l'adresse suivante:

aviron.bocage@free.fr

...État civil...

NAISSANCES

- 17 / 03 - MOMBURN Raphaël
29 / 03 - DE AZEVEDO FERREIRA Manel
04 / 04 - JOLLY Nolann
06 / 04 - GIMENEZ Auguste
07 / 04 - PERROUD Mia
15 / 05 - RIVASSOU Samuel

MARIAGES

- 06 / 02 - ALEM Myriam et AISSAOUI Noreddin

DÉCÈS

- 29 / 03 - GARCIA Jeanine, veuve ROSELL
11 / 04 - COUMES Jacqueline, veuve BREDA
14 / 04 - MARC Roger

LE FC CANAL NORD TOUJOURS ACTIF MALGRÉ LA COVID-19

Le FC Canal Nord est toujours dans l'attente d'un assouplissement des mesures sanitaires.

L'organisation de rencontres sportives, aussi bien pour les tout-petits que pour les adultes reste une priorité pour les dirigeants et les entraîneurs. En effet, depuis début novembre 2020, les consignes sanitaires strictes, liées au Covid, autorisent uniquement les exercices sans contact.

En fonction de l'évolution de la situation, le club organisera, dans la mesure du possible, des journées Portes Ouvertes. Tous ceux qui souhaitent découvrir le club seront les bienvenus.

Pour les footballeurs désirant rejoindre, dès à présent le Club, vous pouvez envoyer un mail de pré-inscription au fccanalnord@gmail.com. ou bien contacter le Club par téléphone au **06 83 22 38 27**. Une fiche de renseignement vous sera transmise par la suite.



Durant le mois de juin, le Club continuera de vous proposer des séances de foot en marchant et de fit-foot, tous les samedis en alternance.

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale se tiendra **le vendredi 18 juin 2021 à 19 h 00 au Complexe Sportif Beldou**.

Au cours de celle-ci, un nouveau Comité Directeur sera élu pour 3 ans. Il devra notamment travailler sur les orientations sportives du club. Tous les membres adhérents au Football Club Canal Nord souhaitant venir épauler les dirigeants, sont les bienvenus.

PLUS DE 60 ENFANTS INSCRITS POUR «LES DÉFIS DE PAQUES»



L'Association Pour les Enfants de Lespinasse (APEL) a proposé aux enfants une manifestation de Pâques « Covid » le 10 avril. Les adhérentes (par groupe de 3) se sont rendues au domicile des familles inscrites avec une mascotte déguisée pour défier les enfants. Une fois le défi gagné, la récompense : un assortiment de chocolats.

Ainsi **63 enfants** ont gagné face aux 6 mascottes de l'Association.

Un grand merci aux familles qui ont accueilli les bénévoles de l'Association dans le respect des gestes barrières. Félicitation aux enfants qui ont su relever avec brio les défis ! Et bravo aux adhérentes qui le temps d'une journée ont su se rendre disponible pour nos petits lespinassois.

Une très belle journée qui a fait du bien à tout le monde !

REPRISE DES ACTIVITÉS POUR LE BON VIEUX TEMPS

Après de longs mois d'inactivité le club du BVT reprend ses activités sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

1er , 22 et 29 Juillet 2021: LOTO (Salle EC2M)
08 Juillet: repas Salle C2M
15 Juillet: jeux à la salle associative



ACTUALITÉS

LE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE AU COEUR DE LA POLITIQUE MUNICIPALE

Afin d'accompagner les habitants et les structures, l'équipe municipale a décidé la création d'un Pôle Numérique, permettant de suivre et pallier les difficultés liées au déploiement de la fibre, aider les particuliers et entreprises face à la transition numérique des services et documents dématérialisés, faciliter l'accès aux nouvelles technologies et adapter nos services municipaux.

LA FIBRE :

A ce jour, 88% des logements et bureaux sont éligibles et tous le seront fin 2022; Vous pouvez d'ailleurs suivre le déploiement de la fibre sur : <https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>

Pour réaliser une demande de raccordement de votre logement neuf, hors programme immobilier (promoteurs), vous pouvez le faire via:

<https://maison-individuelle.orange.fr/>

Dès lors que votre logement est éligible à la fibre (noté « F »), il convient de solliciter un abonnement auprès de votre Fournisseur d'Accès Internet.

Toutes ces informations sont relayées sur le site et l'application mobile de la Ville.

L' ACCOMPAGNEMENT DES USAGES :

Afin d'aider les citoyens en difficulté face à la digitalisation, un Pass numérique est mis en place par le Conseil départemental sous la forme de carnets de plusieurs chèques permettant à leurs utilisateurs de participer à des ateliers de formation au numérique dans des structures partenaires, avec une prise en charge financière totale ou partielle.

Le Numérique ne peut être promu pour lui-même mais doit s'inscrire dans une démarche réfléchie, au service des habitants, des structures et des projets.

Ainsi, outre le traitement des aspects techniques visant à optimiser les outils existants, nous envisageons, après un diagnostic général, de construire une stratégie numérique globale priorisant les actions à mettre en œuvre.

M. Julian TOVENA,
Adjoint au Maire en charge du Développement
Numérique du Territoire et de la Collectivité .



Pour tout questionnement concernant la connexion ou toute suggestion en matière d'innovations dans le domaine du numérique, vous pouvez vous adresser à :

Monsieur Julian TOVENA

Adjoint au Maire en charge du Développement Numérique du Territoire et de la Collectivité

Contact e-mail : julian.tovena@ville-lespinasse.fr





LA VILLE MET À L'HONNEUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le 25 septembre 2015, les 193 États membres des Nations Unies se sont engagés à mettre en œuvre 17 objectifs universels de l'Agenda 2030, un plan d'action « pour l'humanité, la planète, la prospérité, la paix et les partenariats ».

« *La Terre ne nous appartient pas, nous l'empruntons à nos enfants.* »

Au-delà de cette maxime qui exprime de manière forte le principe du développement durable, ce concept n'est pourtant pas facile à expliquer ni à mettre en œuvre. Il allie une réflexion qui engage à la fois l'économie, l'environnement et l'humain, des actions à l'échelle locale ayant une incidence globale et des gestes posés aujourd'hui qui porteront leur fruit demain.

30 MAI

BRIGADES VERTES

La prolifération des déchets dans l'espace public est croissante ! Il est temps de modifier nos comportements alors rejoignez-nous sur l'un des deux points de rendez-vous : **Mairie ou Place des Anciens Combattants**, nous vous donnerons tout le matériel pour partir à la collecte de déchets dans notre ville.

À partir de 9h30 jusqu'à 11h30

31 MAI /
4 JUIN

RECUP' K'NET

La Ville en partenariat avec **l'association K'Net Partage** installe un container pour récupérer les canettes de boissons, **Square Alain SAVARY**.

K'Net Partage est une association caritative à but Humanitaire, Social et Environnemental qui a pour vocation d'aider les enfants vulnérables en FRANCE et à l'étranger. Par la collecte des canettes et la valorisation de celles-ci, des fonds sont collectés. Ils servent à financer l'acquisition de matériel pour enfants malades et handicapés (fauteuils roulants, matériel adapté,...), ainsi que le développement d'opérations humanitaires ponctuelles.

Alors n'hésitez pas ! Venez déposer vos canettes !

05 JUIN

BALADE A VELO

Venez découvrir Lespinasse à vélo. Au départ du **Complexe Sportif de Beldou**, nous partirons pour une balade de 6km env. dans Lespinasse qui nous amènera au Parc de la Pointe.

Cette balade est ouverte à tous, il est toutefois recommandé que les enfants maîtrisent la pratique du vélo. Les pratiquants doivent disposer de leur matériel personnel (vélo, casque...)

Heure de rendez-vous **Complexe Sportif de Beldou - 9h30**
Départ prévu - 10h

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE SE MOBILISE

Durant toute la **Semaine du Développement Durable**, les structures Enfance-Jeunesse se mobilisent auprès de nos enfants en proposant des animations, des ateliers de sensibilisation à cette thématique.

Groupe Scolaire Marcel Pagnol : les enfants pourront fabriquer des produits d'entretien. Pour arrêter d'acheter des produits manufacturés, chers et emballés dans du plastique, rien de plus simple que de les fabriquer soi-même ! En partenariat avec l'Association CPIE Terres Toulousaines

Centre de Loisirs : mercredi après-midi, les enfants inscrits participeront à un Atelier Récup'Art. L'objectif de cet atelier est de créer des objets à partir de déchets récupérés en manipulant différentes matières et outils. En partenariat avec La Glanerie Ressourcerie®.

Point Accueil Jeunes : Le PAJ organise quant à lui un Escape-Game anti-gaspi : « les oubliés du frigo ! ».

Le frigo est plein, le propriétaire est parti en vacances....en coupant l'électricité...

vous avez 30 min. pour résoudre les énigmes de la cuisine et tenter de réduire le gaspillage de 50% !
En partenariat avec Pro-Portion

Les ESTIVALES Lespinassoises

JUILLET 2021

Parce que Lespinasse a du talent !

Parce que suite au confinement, nous avons besoin de nous retrouver !

La Mairie se mobilise pour vous faire rayonner cet été !



Dépôt des projets et candidatures avant le 28 juin minuit sur :
accueil@ville-lespinasse.fr

Envie de vous retrouver pour faire un boeuf ?
Une partie de belote entre voisins ?
Vous souhaitez sensibiliser la population à l'écologie ?
Vous avez une passion et vous souhaitez la partager ?

La Mairie assurera toute la logistique et mettra à disposition salle, matériel sono, etc...

APPEL À PROJETS culturels et solidaires

Descriptif du projet proposé : _____

Jours et horaires : _____

Lieu proposé : _____

Intérieur Extérieur

Besoins matériels : Tables : ____ Chaises : ____ Sono portative électricité eau

(autres besoins) : _____

Votre Nom et prénom : _____

N° de téléphone : _____

Adresse mail : _____

Découvrez la Métropole, à vélo



Avec le retour des beaux jours, les balades en vélo sont une solution idéale pour s'octroyer un grand bol d'air frais tout en respectant les distances barrières. Toulouse Métropole vous propose 4 itinéraires cyclables à télécharger sur toulouse-metropole.fr, rubrique Déplacements/Plan Vélo/Itinéraires.

Est : au fil de l'Hers

Au départ de Toulouse, la voie verte de la vallée de l'Hers traverse la base de loisirs des Argoulets, longe la Cité de l'Espace et se poursuit jusqu'au Canal du Midi. À partir de cet axe, plusieurs circuits bifurquent vers les communes de l'est où l'on peut notamment découvrir quelques clochets-murs (églises d'Aigrefeuille, Pin-Balma, Mondouzil) et des plans d'eau (lacs de Saint-Jean, Flourens et Balma).

Sud-ouest : de la Garonne à la Ramée

À partir du pont de Blagnac, la balade vous emmène vers le sud, via la coulée verte des Amidonniers. Elle longe la Garonne à proximité

d'espaces nature (Prairie des Filtres) – idéal pour une pause – et se poursuit jusqu'à la base nautique de la Ramée. Là, deux parcours sont possibles : retour vers Toulouse, via la promenade du Touch en passant par le lac du vieux Pigeonnier à Tournefeuille, ou cap sur Colomiers pour découvrir le parc du Cabirol et le bois de l'Armurier.

Nord-est : entre Garonne aval et côteaux

Plusieurs balades parcourent le versant nord de la Garonne. Mailleée de zones vertes (Quinze-Sols, Ramiers de Beauzelle), l'une d'elle va du pont de Blagnac jusqu'à Gagnac-sur-Garonne, dont la passerelle offre un point de vue

imprenable sur le fleuve. Une autre longe le canal latéral à la Garonne jusqu'au lac de Bocage avant de bifurquer à l'est vers Saint-Alban, pour aboutir à Launaguet.

Nord-ouest : de l'Aussonnelle à la forêt de Bouconne par le GR653

Cette promenade suit le sentier des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle. Au départ de Cornebarrieu, elle conduit à Pibrac où une halte patrimoniale est possible (château, basilique Sainte-Germaine). Une autre balade, en passant par le chemin de la Chauge aux abords du château de Brax, vous emmène jusqu'en forêt de Bouconne.

À vos vélos, prêts, partez !

Bibliothèque Métropolitaine numérique

Ma BM

Où et quand je veux !

mabm.toulouse-metropole.fr